

Piscine intercommunale « Le Dôme » Avenue des loges, 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

AQUADÔME SAINT-GERMAIN

SECTION PLONGEE SOUS-MARINE / APNEE

Aigremont - Chambourcy - Le Pecq - Le Vésinet - Mareil - Marly - Marly le Roi - Saint Germain en Laye

N° Affiliation FFESSM: 07-78-0139 Site internet: www.aquadome-saintgermain.fr

Salson 2023 - 2024

AUTORISATION PARENTALE

Nom et Prénom du mineur :
Je soussigné(e), Mr, Mme (1) : père, mère, tuteur légal (1),
Domicilié(e):
Tél. :
Autorise mon fils, ma fille (1) ci-dessus désigné(e), à pratiquer, au sein de l'ASG à la piscine de Saint Germain en laye :
☐ La plongée sous-marine avec bouteille (2)
☐ L'apnée (2)
 avoir pris connaissance du fait que Aquadôme Saint-Germain, section plongée sous-marine-apnée, est responsable de mon fils, ma fille, (1) pour tout ce qui est directement lié aux cours de plongée ou d'apnée dans le cadre des critères suivants : Au cours des entraînements réguliers de la section à la piscine de Saint Germain en Laye En présence d'un parent, lors d'entraînement en fosse à Villeneuve La Garenne ou Conflans Ste Honorine, selon le calendrier prévu que Aquadôme Saint-Germain ne pourrait être rendu responsable de ce qui pourrait se produire en dehors de l'enceinte de la piscine ou de la fosse, notamment si mon enfant ne restait pas jusqu'à la fin du cours. que le mineur doit être récupéré par un parent dès la fin de la session d'entraînement.
Par ailleurs, je reconnais également avoir été informé que le mineur doit être présent pendant toute la durée du cours sauf autorisation écrite de ma part.
En cas de non respect de cette règle, Aquadôme Saint-Germain Plongée-Apnée serait dans l'obligation, après vous avoir prévenu par lettre, d'exclure le mineur sans aucun remboursement.
À Saint-Germain-en-Laye, le : Signature :





Aigremont – Chambourcy – Le Pecq – Le Vésinet – Mareil - Marly – Marly le Roi – Saint Germain en Laye

N° Affiliation FFESSM: 07-78-0139 Site internet : www.aquadome-saintgermain.fr

Saison 2023 - 2024

AUTORISATION PARENTALE

Nom et Prénom du mineur :
Je soussigné(e), Mr, Mme (1) : père, mère, tuteur légal (1),
Domicilié(e):
Tél.:
Autorise mon fils, ma fille (1) ci-dessus désigné(e), à pratiquer, au sein de l'ASG à la piscine de Saint Germain en laye :
☐ La plongée sous-marine avec bouteille (2)
☐ L'apnée (2)
 Je reconnais: avoir pris connaissance du fait que Aquadôme Saint-Germain, section plongée sous-marine-apnée, est responsable de mon fils, ma fille, (1) pour tout ce qui est directement lié aux cours de plongée ou d'apnée dans le cadre des critères suivants: Au cours des entraînements réguliers de la section à la piscine de Saint Germain en Laye En présence d'un parent, lors d'entraînement en fosse à Villeneuve La Garenne ou Conflans Ste Honorine, selon le calendrier prévu que Aquadôme Saint-Germain ne pourrait être rendu responsable de ce qui pourrait se produire en dehors de l'enceinte de la piscine ou de la fosse, notamment si mon enfant ne restait pas jusqu'à la fin du cours. que le mineur doit être récupéré par un parent dès la fin de la session d'entraînement.
Par ailleurs, je reconnais également avoir été informé que le mineur doit être présent pendant toute la durée du cours sauf autorisation écrite de ma part.
En cas de non respect de cette règle, Aquadôme Saint-Germain Plongée-Apnée serait dans l'obligation, après vous avoir prévenu par lettre, d'exclure le mineur sans aucun remboursement.
À Saint-Germain-en-Laye, le : Signature :

Double à conserver par le (la) mineur(e)